



Assemblée générale

Distr.
GENERALE

A/RES/47/221
7 avril 1993

Quarante-septième session
Point 19 de l'ordre du jour

RESOLUTION ADOPTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

[sans renvoi à une grande commission (A/47/L.52 et Add.1)]

47/221. Admission de la République tchèque à l'Organisation des Nations Unies

L'Assemblée générale,

Ayant reçu la communication du Conseil de sécurité, en date du 8 janvier 1993, recommandant l'admission de la République tchèque à l'Organisation des Nations Unies 1/,

Ayant examiné la demande d'admission de la République tchèque 2/,

Décide d'admettre la République tchèque à l'Organisation des Nations Unies.

95^e séance plénière
19 janvier 1993

1/ Documents officiels de l'Assemblée générale, quarante-septième session, Annexes, point 19 de l'ordre du jour, document A/47/863.

2/ Ibid., document A/47/851-S/25045.